

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMERIQUE

CAROLE DELGA
SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU
COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE
LA CONSOMMATION ET DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE

LOUIS SCHWEITZER COMMISSARIAT GENERALA L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 5 novembre 2014 N°160



Programme d'Investissements d'Avenir :

Prolongement de l'action relative au « Financement de l'Economie sociale et solidaire »

Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'Investissement, et Pierre-René LEMAS, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, annoncent le prolongement de la durée d'engagement de l'Action « Financement de l'Economie sociale et solidaire » d'un an maximum jusqu'à fin 2015.

Le budget de l'action « Financement de l'Economie sociale et solidaire » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) s'élève à 100 M€. Au 1^{er} septembre 2014, ce sont plus de 70 M€ que la Caisse des Dépôts, gestionnaire de l'action pour le compte de l'Etat, a engagé au profit des entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Elle engagera les 30% restants au cours du dernier trimestre 2014 et de l'année 2015.

L'action permet de renforcer les quasi-fonds propres des entreprises du secteur de l'ESS. Elle vise le cofinancement de projets créateurs d'emplois et le développement de modèles innovants de création d'activités et d'entreprises. Les directions régionales de la Caisse des Dépôts jouent un rôle important dans le déploiement de l'action sur l'ensemble du territoire et dans les différents secteurs de l'économie. Ce sont plus de 350 projets qui ont déjà été financés par l'action.

Les partenaires financiers désirant s'engager dans le programme sont sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidatures permanent jusqu'à fin 2015. Les porteurs de projets, entreprises de l'ESS, pourront s'adresser aux partenaires financiers déjà sélectionnés¹.

¹ Les partenaires financiers nationaux avec lesquels l'action « Financement de l'Economie sociale et solidaire » du PIA co-finance actuellement des projets sont : AMSI, ECOFI, IDES, Natixis Asset managment, Phitrust, SOCODEN, MOBILIZ, SIPAREX, SIFA SAS, ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT, AMUNDI, COMPTOIR DE L'INNOVATION et AVIVA impact investing, LA NEF.

La Caisse des Dépôts et le Commissariat général à l'investissement se félicitent du nombre de candidatures reçues et des projets financés à ce stade. Ces résultats constituent, grâce à l'implication des partenaires financiers sur tout le territoire, une traduction concrète de la stratégie d'amplification de l'Etat des moyens de financement en faveur des entreprises de l'ESS.

Pour Carole DELGA: « L'ESS est un modèle porteur de sens, créateur de valeur économique, sociale et territoriale. Elle montre qu'il n'y a pas qu'une seule manière d'entreprendre. La compétitivité de l'ESS vient de sa dynamique collective et coopérative. Elle vient de l'intégration des besoins sociaux, territoriaux et économiques. Elle vient enfin de l'innovation sociale, qui est son cœur battant. La loi lui a donné une reconnaissance et un cadre. Il faut lui donner maintenant les moyens, notamment financiers, de changer d'échelle. »

Pour en savoir plus sur les Investissements d'Avenir :

<u>investissement-avenir.gouvernement.fr</u>
Twitter: @CGI_PIAvenir

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 Cabinet de Carole DELGA: 01 53 18 44 06 Cabinet de Louis SCHWEITZER : 01 42 75 64 43

Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00

